Rhône-Alpes, Savoie
Saint-Bon-Tarentaise
le Plantret
rue de Plantret

Lotissement concerté (ensemble résidentiel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000031
Date de l'enquête initiale : 1994
Date(s) de rédaction : 1994
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Précision sur la dénomination : ensemble résidentiel
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1990. AB 79 à 81, 260 à 263

Historique

Ensemble résidentiel comprenant quatre chalets, réalisés dans le même temps et sur la même parcelle (parcelle numéro 87 du plan de lotissement), construit pour Albert-René Tenneguin, industriel à Casablanca (fourniture et fabrication d'emballage pour les oranges), cherchant à faire un placement immobilier grâce à un investissement établi pour partie à partir de dommages de guerre (pour une part achetés à M. Fath, et pour une autre provenant d' un hôtel à Nacqueville dans la Manche). M. Tenneguin envisage entre 1950 et 1952 la réalisation d'une construction, à trois niveaux, sous la forme d'un "chalet B", étudié par Denys Pradelle (septembre 1951) et devant être réalisé avec André Gallay, ingénieur ECP de la Société d'études et construction des Alpes (S.E.C.A.) qui réalise alors l'immeuble voisin, Le Vanoise I (cf. dossier immeuble). Ensemble de quatre projets très économiques permettant la réalisation de chalets (de quatre pièces avec garage), destinés à être vendus ou loués. La disposition dans la parcelle est étudiée de façon à ce que chaque chalet dispose du meilleur ensoleillement possible et s'éloigne le plus possible de l'ombre portée de l'immeuble voisin "Le Soleil levant". Projet élaboré entre octobre 1954 et mai 1955 par Denys Pradelle, de l'Atelier d'architecture de Courchevel (Dossier A.A.M. No 82). Pour l' architecte, il s'agit d' une "gageure qui ne repose que sur une tenace élimination de tout ce qui n'est pas indispensable dans la construction : distribution sans couloir, groupement des services d'eau, gaine en une seule souche sur le toit et volume totalement utilisable ; cette austérité qui conduit à éliminer tout décor inutile permet cependant que, l'essentiel étant construit et le capital investit dans des ouvrages de fond, du temps et des crédits supplémentaires permettront d'ajouter progressivement lustrerie, revêtement de sols, ameublement, peinture, rideaux, etc..." (courrier du 27 juin 1955). Chantier d' août 1955 à 1957. Les chalets seront revendus entre 1957 et 1958.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1955 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Denys Pradelle (architecte)£Gallay André, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Albert-René Tenneguin (commanditaire)

Description

Ensemble comprenant les chalets Le Bolet (parcelle 81, 263), La Godille (parcelle 80, 262 ; dossier Maison dite chalet La Godille) , L' Igloo (parcelle 79, 261) et La Becca-Motta (parcelle 78, 260).

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Vue aérienne depuis le sud. Les Chenus, le Plantret et la Croisette
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302753NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude Courchevel 1850 (IA73000023) Saint-Bon-Tarentaise
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Maison (chalet) dit chalet La Godille (IA73000007) Saint-Bon-Tarentaise, le Plantret, rue de Plantret

Auteur(s) du dossier : Jean-Paul Brusson, Jean-François Lyon-Caen, Maryannick Chalabi
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Vue aérienne depuis le sud. Les Chenus, le Plantret et la Croisette

IVR82_20117302753NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation